



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2022

TAXI SAINT LOUIS SARLU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 décembre 2022 sous réserves d'incidents



Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2022, à VELLERON.

Dénomination : TAXI SAINT-LOUIS.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 60 Chemin de l'Aguie, 84740 Velleron.

Objet : Les activités de Taxi conventionné, Transport de voyageurs à l'aide de véhicule n'excédant pas neuf places, conducteur compris, Transport de malades assis professionnalisé, Location de véhicules de Taxi, Messagerie et transport express de colis..

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 5000 euros

Gérant : Monsieur BUES Mathieu, demeurant 60 Chemin de l'Aguie, 84740 Velleron

La société sera immatriculée au **RCS d'Avignon.**

Pour avis.

3955293

Publié le 26/12/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2022